|  |
| --- |
|  **MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE** **-----** |

|  |
| --- |
| **BURKINA - FASO****Unité – Progrès – Justice** |



**PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT**

****

**PLAN D’ACTIONS**

**NATIONAL 2021-2023**

**Décembre 2021**

# TABLE DES MATIERES

[I. TABLE DES MATIERES 2](#_Toc89774311)

[II. SIGLES ET ABREVIATIONS 3](#_Toc89774312)

[III. INTRODUCTION 7](#_Toc89774313)

[IV. METHODOLOGIE D’ELABORATION DU PLAN D’ACTIONS 8](#_Toc89774314)

[V. DISPOSITIF DE SUIVI EVALUATION DU PLAN D’ACTIONS 10](#_Toc89774315)

[II.1. Conseil national de modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance 11](#_Toc89774316)

[II.2. Comité technique de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PGO 11](#_Toc89774317)

[II.3. Secrétariat technique 11](#_Toc89774318)

[VI. ENGAGEMENTS 2021-2023 POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT 13](#_Toc89774319)

[III.1. Participation citoyenne 13](#_Toc89774320)

[III.1.1. Engagement N°1 : Renforcer la participation des populations à la mise en œuvre de la police de proximité 13](#_Toc89774321)

[III.1.2. Engagement N°2 : Impulser le processus de décentralisation au Burkina Faso 23](#_Toc89774322)

[III.1.3. Engagement N°3 : Renforcer la promotion de la citoyenneté 27](#_Toc89774323)

[III.2. Transparence 31](#_Toc89774324)

[III.2.1. Engagement N°4 : Améliorer la participation citoyenne dans le processus budgétaire 31](#_Toc89774325)

[III.3. Efficacité de l’administration publique 34](#_Toc89774326)

[III.3.1. Engagement N° 5 : Opérationnaliser le dispositif d’enregistrement et de traitement des plaintes et suggestions dans trois (03) ministères 34](#_Toc89774327)

[III.3.2. Engagement N°6 : Améliorer la qualité des prestations offertes par l’administration aux usagers/clients 39](#_Toc89774328)

[III.4. Equité et justice sociale 42](#_Toc89774329)

[III.4.1. Engagement N°7 : Renforcer la confiance entre la population et la justice 42](#_Toc89774330)

[III.4.3. Engagement N°8 : renforcer la participation des femmes aux instances de prise de décision (exécutif, législatif et municipales) et accroitre leur autonomisation socioéconomique. 45](#_Toc89774331)

[III.5. Accès à l’information 50](#_Toc89774332)

[III.5.1. Engagement N°9 : Renforcer la communication sur le gouvernement ouvert au Burkina Faso 50](#_Toc89774333)

[VII. CONLUSION 55](#_Toc89774334)

# SIGLES ET ABREVIATIONS

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AGR | : | Activités génératrices de revenues |
| AJ/UEMOA  | : | Association jeunesse/Union économique et monétaire ouest africaine |
| AJB | : | Association des journalistes du Burkina |
| AMBF | : | Association des municipalités du Burkina Faso |
| AMR | : | Association monde rural |
| ARBF | : | Association des régions du Burkina Faso |
| ASCE-LC | : | Autorité supérieure du contrôle d’Etat et de lutte contre la corruption  |
| BOAD | : | Banque Ouest africaine de développement |
| CENI | : | Commission électorale nationale indépendante |
| CGD | : | Centre pour la gouvernance démocratique |
| CIFOEB | : | Centre d’information, de formation et d’études sur le budget |
| CN-MABG | : | Conseil national de modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance |
| CNOSC-BF | : | Conseil national des organisations de la société civile du Burkina Faso |
| CP-MABG | : | Comité de pilotage de la modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance  |
| CT | : | Collectivités territoriales |
| DGPN | : | Direction générale de la police nationale |
| DPP | : | Direction de la police de proximité |
| EA | : | Effets attendus |
| EDIC | : | Espaces de dialogue et d’interpellation communautaire |
| FAARF | : | Fonds d’appui aux activités rémunératrices des femmes |
| FDS | : | Forces de défense et de sécurité |
| FICOD | : | Fonds d’investissement pour les collectivités décentralisées |
| HCR | : | Haut-commissariat pour les réfugiés |
| Helvetas | : | Organisation de développement Suisse indépendante |
| ILS | : | Initiative locale de sécurité |
|  |  |  |
| MAAHM | : | Ministère de l’agriculture, des aménagements hydro-agricoles et de la mécanisation |
| MAECIABE | : | Ministère des affaires étrangères, de la coopération, de l’intégration africaine et des Burkinabè de l’’extérieur |
| MATD | : | Ministère de l'administration territorial et de la décentralisation |
| MBDHP | : | Mouvement burkinabè des droits de l’homme et des peuples |
| MCRP | : | Ministère de la communication et des relations avec le parlement |
| MDNAC | : | Ministère de la défense nationale et des anciens combattants |
| MEEVDD | : | Ministère de l’environnement, de l’économie verte et du développement durable |
| MENAPLN | : | Ministère de l’éducation nationale, de l’alphabétisation et de la promotion des langues nationales |
| MFPTPS | : | Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale |
| MFSNFAH | : | Ministère de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l’action humanitaire |
| MINEFID | : | Ministère de l'économie, des finances et du développement |
| MJDHPC | : | Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion du civique |
| MJPEE | : | Ministère de la jeunesse, de la promotion de l’entrepreneuriat et de l’emploi |
| MSECU | : | Ministère de la sécurité  |
| MTMU | : | Ministère du transport et de la mobilité urbaine |
| OCHA | : | Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (Office de coordination des affaires humanitaires) |
| ODD  | : | Objectifs de développement durable |
| ONG | : | Organisation non gouvernementale |
| ONUDC | : | Office des nations unies de lutte contre la drogue et les crimes |
| OSC | : | Organisation de la société civile |
| PAGOF | : | Programme d’appui aux gouvernements ouverts francophones |
| PAN  | : | Plan d’actions national |
| PAPCiDDeL | : | Projet d’appui à la participation citoyenne, à la décentralisation et au développement local |
|  |  |  |
| PDDC |  | Programme d’appui à la décentralisation et au développement communal |
| PDI | : | Personne déplacée interne |
| PGO | : | Partenariat pour un gouvernement ouvert  |
| PMAP | : | Programme d’appui à la modernisation de l’administration publique |
| PNDES | : | Plan national de développement économique et social |
| PNUD | : | Programme des nations unies pour le développement |
|  | : |  |
| PSDMA | : | Plan stratégique décennal de modernisation de l’administration |
| PTF | : | Partenaires techniques et financiers |
| RAJIT | : | Réseau africain des journalistes pour l'intégrité et la transparence |
| REN-LAC | : | Réseau national de lutte anti-corruption |
| SCLS |  | Structure communautaire locale de sécurité |
| SIG | : | Service d’information du gouvernement |
| SNPG | : | Stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance |
| SP-CSM | : | Secrétariat permanent du conseil supérieur de la magistrature |
| SP-MABG | : | Secrétariat permanent de la modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance |
| SPONG | : | Secrétariat permanent des organisations non gouvernementales |
| ST | : | Secrétariat technique |
| ST-GVAP | : | Secrétariat technique du guichet virtuel de l'administration publique |
| TRE | : | Technique de recherche d’emploi |

# INTRODUCTION

Le Burkina Faso s’est engagé à promouvoir les principes de bonne gouvernance notamment la démocratie, la transparence, la redevabilité et la participation citoyenne. A cet effet, le Gouvernement a adhéré au Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) lors du sommet mondial tenu du 07 au 09 décembre 2016 à Paris.

L’adhésion du pays à ce partenariat s’est matérialisée par l’adoption d’un premier plan d’actions de treize (13) engagements pour la période 2017-2019 et d’un deuxième plan d’actions 20219-2021 de onze (11) engagements.

Le dernier Plan d’actions national (PAN) a fait l’objet d’une auto-évaluation par l’administration publique et la société civile en juin 2021. Il ressort de sa mise en œuvre que sur onze (11) engagements, six (06) sont achevés et cinq (05) ont connu une mise en œuvre substantielle (au-delà de 50%). Le taux d’exécution physique du PAN est ressorti à 82%.

Aussi, conformément au processus PGO et à l’issue de cette évaluation, le Gouvernement a entrepris en collaboration avec l’ensemble des parties prenantes que sont la société civile, les collectivités territoriales, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers, le processus de Co-création du troisième plan d’actions national 2021-2023 du PGO.

Le présent plan d’actions national s’articule autour des points suivants :

* Méthodologie d’élaboration du plan d’actions ;
* Dispositif de suivi évaluation du plan d’actions ;
* Engagements 2021-2023 pour un gouvernement ouvert.

# METHODOLOGIE D’ELABORATION DU PLAN D’ACTIONS

Le processus d’élaboration du plan d’actions PGO a été conduit par le Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale. Ce processus a privilégié une démarche participative à travers l’implication des acteurs issus des départements ministériels, des institutions, des Collectivités territoriales (CT), des Organisations de la société civile (OSC), du secteur privé et des partenaires techniques et financiers. De même, en vue de disposer d’un document consensuel conformément à la démarche PGO, la société civile a été largement associée tout au long du processus d’élaboration et de validation du plan d’actions.

En effet, **une réunion de cadrage et de validation de la feuille de route en juillet 2021** a permis de définir la démarche méthodologique de tout le processus de Co-création afin d’homogénéiser les pratiques, cadrer l’agenda précis, la méthodologie et le déroulé des consultations publiques.

Le but de cette rencontre était de dégager une vision commune et d’identifier les modalités de participation de chaque acteur dans le processus d’élaboration du plan d’actions national.

**Du 21 au 23 juillet 2021** s’est déroulée la formation des facilitateurs pour la conduite des consultations publiques dans les treize (13) régions du pays. Cette formation a permis de mettre à jour les :

* capacités des facilitateurs de la société civile et de l’administration publique sur le processus des consultations publiques et de Co-création du PAN à savoir comment sensibiliser au gouvernement ouvert, modérer, animer les consultations publiques – rechercher des thématiques, collecter les contributions, et partager les retours d’expériences ;
* connaissances des facilitateurs sur les principes généraux du Gouvernement Ouvert et du PGO afin de diffuser cette culture de gouvernance au sein de l’administration et de la société civile.

A la suite de cette formation, **le Gouvernement a entrepris en collaboration avec la société civile, l’organisation des consultations publiques en ligne durant la période du 19 août au septembre 2021** ( [www.ogp.gov.bf](http://www.ogp.gov.bf) et page Facebook PGO Burkina Faso). Cette consultation ont permis de recueillir plus de 200 propositions en rapport avec des thématiques diverses.

**Des consultations publiques dans les treize (13) régions du pays ont été organisées du 19 au 27 août 2021.** Ces consultations ont réuni les forces vives (OSC, acteurs de l’administration, élus locaux, secteur privé, médias, partenaires au développement, organisations de jeunes et de femmes, coutumiers, religieux etc.) dans chaque région.

L’objectif général des consultations publiques est de recueillir les besoins et les attentes des citoyens qui serviront à l’identification des projets d’engagement du troisième plan d’actions PGO.

Les objectifs spécifiques visaient à :

* présenter les principes et valeurs du Partenariat pour un gouvernement ouvert et le processus de Co-création du troisième plan d’actions PGO ;
* présenter le bilan de la mise en œuvre du second plan d’actions PGO ;
* recueillir les préoccupations et attentes des différents acteurs de la région ;
* présenter la synthèse des préoccupations et attentes aux participants.

**Du 20 au 24 septembre 2021**, s’est tenu un atelier de développement des engagements du PAN. Cet atelier a regroupé une soixantaine de participants issus des ministères, de la société civile, des collectivités territoriales, du secteur privé, des partenaires techniques et financiers et des personnes de ressources.

Au cours de l’atelier, il s’est agi d’élaborer le projet de plan d’actions national 2021-2023 du PGO. Les objectifs spécifiques visaient à :

* prioriser les préoccupations issues des consultations publiques ;
* formuler des projets d’engagements découlant des préoccupations prioritaires ;
* identifier le ou les engagements du deuxième PAN devant être reconduits ;
* identifier des porteurs pour la mise en œuvre des différents engagements.

**Les projets d’engagements issus de l’atelier ont été mis en ligne du 25 septembre au 25 octobre 2021** via la page Facebook du PGO Burkina Faso et le **site** [**www.ogp.gov.bf**](http://www.ogp.gov.bf) en vue de recueillir des avis et suggestions des citoyens.

**Des consultations techniques sectorielles ont été organisées du 11 au 12 octobre 2021** avec les acteurs étatiques (ministères) porteurs des engagements. Ces consultations sectorielles ont permis d’affiner les engagements à mettre en œuvre et de s’assurer de leur pertinence et de leur faisabilité. La société civile a également organisé des consultations au niveau du groupe de travail PGO en vue de recueillir les observations et les amendements des organisations de la société civile sur le projet de plan d’actions.

**Le 04 novembre 2021 au cours d’un atelier national**, le projet de plan d’actions national consensuel a été validé. Cet atelier a réuni des représentants des ministères et institutions, de la société civile, des collectivités territoriales, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers.

# DISPOSITIF DE SUIVI EVALUATION DU PLAN D’ACTIONS

Pour assurer le pilotage du processus d’élaboration du plan d’actions national PGO, le rapport en conseil des ministres n°2017-040/MAEC-BE/CAB du 24 février 2017, a désigné le **Ministre de la fonction publique, du travail et de la protection sociale comme le Ministre en charge du Partenariat pour un gouvernement ouvert.**

Le suivi et l’évaluation de la mise en œuvre du processus du Partenariat pour un gouvernement ouvert, prévoit un (01) organe de décision : le Conseil national de modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance (CN-MABG).

A cet organe décisionnel s’ajoutent deux (02) organes techniques : le Comité technique de suivi- évaluation de la mise en œuvre du PGO (forum multi-acteurs) et le Secrétariat technique.

## II.1. Conseil national de modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance

Le Conseil national de modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance est l’organe de coordination, d’orientation et de suivi de l’exécution du plan d’actions PGO. Il est présidé par le Premier Ministre et se réunit une (01) fois par an. Il est chargé de la coordination et de l’orientation des questions se rapportant à la modernisation de l’administration, à la bonne gouvernance et de la mise en œuvre du plan d’actions national du PGO.

## II.2. Comité technique de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PGO

Le Comité ou le Forum multi-acteurs a pour mission de conduire le processus de mise en œuvre du Partenariat pour un gouvernement ouvert. A ce titre, il est chargé :

* d’élaborer en collaboration avec tous les acteurs le plan d’actions national du PGO ;
* d’évaluer la mise en œuvre du plan d’actions national du PGO ;
* de produire les rapports d’évaluation du plan d’actions national du PGO ;
* d’évaluer l’état de mise en œuvre des recommandations issues du CN-MABG et du CP-MABG relatives au PGO.

Le comité technique de suivi-évaluation est le Forum multi-acteurs PGO au Burkina Faso avec une composition égalitaire entre les représentants de l’administration et ceux de la société civile. Un arrêté du ministre en charge de la fonction publique, ministre PGO précise la composition et le fonctionnement de ce comité.

## II.3. Secrétariat technique

Le secrétariat technique est assuré par le Secrétariat permanent de la modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance (SP-MABG). Il est l’organe d’animation et de suivi de la mise en œuvre du plan d’actions au niveau des départements ministériels.

De façon spécifique, il a pour attributions :

* d’élaborer le projet de plan d’actions national en collaboration avec le comité technique de suivi-évaluation et l’ensemble des acteurs ;
* de produire les projets de rapport à mi-parcours et d’auto-évaluation du plan d’actions national en collaboration avec le comité technique de suivi-évaluation et l’ensemble des acteurs ;
* de coordonner avec le comité technique de suivi-évaluation le suivi de la mise en œuvre des engagements ;
* de suivre la mise en œuvre des recommandations issues du CN-MABG et du CP-MABG ;
* d’élaborer le projet de rapport de mise en œuvre des engagements ;
* d’organiser les rencontres du comité technique de suivi-évaluation ;
* de mener la communication et la sensibilisation sur le Plan d’actions national et le gouvernement ouvert.

# ENGAGEMENTS 2021-2023 POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT

Le projet du plan d’actions 2021-2023 contient neuf (09) projets d’engagements répartis autour de cinq (05) thématiques à savoir : i) « la participation citoyenne », ii) « la transparence », iii) « l’efficacité de l’administration publique », iv) « l’équité et la justice sociale » et v) « l’accès à l’information ».

Le coût total de mise en œuvre des engagements s’élève à **deux milliards sept cent dix-sept millions huit cent cinquante mille (2 717 850 000) FCFA**

## III.1. Participation citoyenne

### III.1.1. Engagement N°1 : Renforcer la participation des populations à la mise en œuvre de la police de proximité

|  |
| --- |
| **Date de début et de fin de l’engagement** : janvier 2022-juin 2023 |
| Agence/entité responsable pour la mise en œuvre | Ministère de la Sécurité |
| **Description de l’engagement** |
| Quel est le problème public en réponse auquel l’engagement est pris ? | Le problème public que l’engagement tend à résoudre est l’insuffisance de collaboration de la population dans les actions de lutte contre le terrorisme, les attaques à mains armées et les infractions de droits communs. |
| Quel est l’objectif de l’engagement ? | **Enjeu** : renforcer le dispositif sécuritaire du Burkina Faso à travers l’amélioration de la collaboration entre les populations et les services de sécurité**Objectifs** : * favoriser le rapprochement entre la population et FDS, il implique une connaissance réciproque ainsi qu’un maillage sécuritaire ;
* renforcer le partenariat entre population et FDS, les acteurs travaillent ensemble pour un but sécuritaire ;
* améliorer la confiance entre la population et les FDS, permet au population d’avoir un droit de regard ;
* contribuer à la résolution des problèmes locaux de sécurité, l’analyse et la résolution des problèmes de sécurité spécifique à chaque localité.

 Dans le but d’améliorer la protection des personnes et des biens, il s’avère nécessaire de rendre la police plus citoyenne. Cela passe par le renforcement de la confiance et le rapprochement entre les forces de sécurité et la population. Dans ce sens, les actions formulées contribueront à promouvoir la participation communautaire à la coproduction de la sécurité à travers l’identification et l’encadrement des ILS, l’amélioration du fonctionnement des CCS, l’opérationnalisation de la police de proximité.**Résultats escomptés :*** Le maillage sécuritaire est amélioré ;
* Le phénomène du terrorisme est fortement réduit ;
* Les infractions de droits communs sont réduites ;
* La sécurité des populations des zones en proie au terrorisme est améliorée ;
* Les citoyens participent aux projets sécuritaires.
 |
| Comment l’engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ? | La mise en œuvre de l’engagement contribuera à :* améliorer le maillage territorial par la réalisation des services de sécurité ;
* combler le déficit en ratio agent de sécurité/population ;
* informer les agents de sécurité sur des infractions commises sur leur ressort territorial ;
* créer une proximité entre les populations et les FDS ;
* inciter à la formalisation des ILS en SCLS ;
* lutter efficacement contre les infractions comme le terrorisme et les attaques à mains armées ;
* assurer la quiétude des populations ;
* relancer les activités socio-économiques.
 |
| Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ? | Cet engagement est pertinent car il permettra :* la participation citoyenne à la coproduction de la sécurité ;
* la promotion de la transparence à travers le partage de renseignement et des informations ;
* la résilience des populations face à l’insécurité ;
* l’amélioration de la sécurité des populations.
 |
| Informations supplémentaires | * Lien avec l’axe 1 du PNDES II « consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix » qui vise à renforcer la sécurité intérieure du pays et la défense du territoire national.
* Lien avec les Objectifs pour le développement durable (ODD 16) « Promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l’accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes »)
 |
| **Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables** | **Date de début :** | **Date de fin :** | **Coût de l’activité (en FCFA)** | **Indicateurs** | **Source de vérification** |
| Construire deux (02) Commissariat de Police de District et deux (02) Brigades de Gendarmerie | 2022 | 2023 | 878 800 000 | Nombre de services de sécurité construits | PV de réception |
| **Acquérir cinquante (50) motos pour la liaison entre les services de sécurité et les SCLS et le recensement des ILS**L’acquisition des cinquante (50) motos au profit des CCS les galvanisera et facilitera la collaboration recherchée entre population et services de sécurité, toute chose qui va en droite ligne avec le rapprochement et le partenariat, principes de base de la police de proximité.  | 2022 | 2023 | 30 000 000 | Nombre de motos acquises | PV de réception |
| **Tenir quatre (04) sessions de formations au profit des points focaux de la police de proximité (Hauts-commissaires, conseillers techniques régionaux ;**Les hauts commissaires et des conseillers techniques régionaux sont désignés à l’échelle régional et provincial comme points focaux chargés du suivi de la mise en œuvre de la police de proximité conformément aux articles 24 et 25 du décret 2016-1052 du 14 novembre 2016. Cependant, ceux-ci ne sont pas suffisamment outillés sur ce nouveau concept ainsi que leurs attributions en la matière. C’est pour cette raison qu’il est nécessaire de les former sur le concept de police de proximité et le fonctionnement des CCS pour qu’ils en assurent un suivi efficace. Un tel atelier permet également d’examiner les difficultés rencontrées dans le suivi des CCS et d’harmoniser les pratiques d’encadrement | 2022 | 2023 | 20 000 000 | Nombre de sessions tenues | rapports |
| **Élaborer sept (07) Plans Communaux de Participation Citoyenne à la Sécurité (PCPCS) ;**Ces PCPCS, élaborés suivant une méthodologie « formation-action » en collaboration avec les conseils municipaux, constitueront donc un moyen d’action pour satisfaire ce besoin essentiel des populations. Aussi, ils engageront les communes à planifier des activités pour leur propre sécurité. Ce qui autonomisera, sous la supervision de la DPP et le contrôle des hauts commissariats, les communes en matière de mise en œuvre de la police de proximité.Les quinze communes seront sélectionnées parmi les plus exposées à l’insécurité et dont les CCS sont établis. Il convient de souligner que les PCPCS sont conçus pour être intégrés aux Plans Communaux de Développement. | 2022 | 2023 | 58 800 000 | Nombre de plans élaborés | rapports |
| **Organiser une (01) conférence nationale des ILS/SCLS sur la participation citoyenne à la sécurité ;**Cette activité est initiée en vue de créer un cadre de partage d’expériences et de bonnes pratiques entre les ILS/SCLS. C’est également l’occasion pour les autorités administratives de tenir, à l’endroit des représentants des ILS et des SCLS, un message unique facilitant ainsi la régularisation de leur situation vis à vis de la loi. A terme cette activité devrait permettre de :* mobiliser les populations pour une participation citoyenne à la coproduction de la sécurité
* généraliser les bonnes pratiques en matière de respect des droits humains et du genre ;
* *Encourager* le respect de la règlementation en vigueur notamment sur la détention d’armes, la régularisation de leur situation administrative, etc.
 | 2023 | 2023 | 40 000 000 | Nombre de conférences organisées | rapports |
| **Organiser dix (10) émissions thématiques radiophoniques sur la participation des populations à la sécurité**Le manque de communication constitue l’une des difficultés majeures rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre de la police de proximité. La radio, canal de communication communautaire par excellence peut être mise à profit pour résoudre ce problème. Ainsi, l’organisation d’émissions radiophoniques en langues locales mais aussi en français avec l’implication des leaders communautaires et à travers des radios communautaires renforcera la confiance entre les services de sécurité et les populations pour une meilleure coproduction de la sécurité | 2022 | 2023 | 4 000 000 | Nombre émissions radiophoniques organisées | Supports et rapports |
| **Organiser cinq (05) plateaux thématiques télévisés sur la police de proximité**Les plateaux télévisés constitueront des occasions pour mener des débats constructifs entre des acteurs de mise en œuvre de la police de proximité (les services de sécurité, OSC, leaders communautaires, autorités administratives etc.). Au cours de ces émissions, les enjeux de l’implication de la population dans la lutte contre l’insécurité et les modalités de leur participation seront développés. Aussi, les différentes activités menées au quotidien par les services de sécurité seront expliquées. Il sera également question d’aborder les difficultés rencontrées dans le cadre de la collaboration entre les services de sécurité et les populations tout en proposant des pistes de solution pour renforcer le partenariat et le rapprochement. | 2022 | 2023 | 6 000 000 | Nombre de plateaux thématiques télévisés | Supports et rapports |
| **Coût de réalisation de l’engagement** | 1 037 600 000 |
| **Coordonnées de contact** |
| Nom de la personne responsable de l’agence de mise en œuvre | **Siragnan ZANRE** |
| Titre et département | Coordonnateur Opérationnel des Services de Sécurité (COSS) |
| E-mail et téléphone | justebaba@yahoo.frTél : (+226) 70239912 |
| Autres acteurs impliqués | Acteurs étatiques impliqués | * MATD
* MINEFID
* MDNAC
* MEEVCC
* MJ
 |
|
|
|
|
| ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail | * Projet Allemand ;
* Engagement de développement (Royaume du Danemark) ;
* Agence Belge de Développement (Enabel) ;
* Association des municipalités du Burkina Faso (communes) ;
* Les conseils villageois de développement ;
* ONG et associations intervenant dans la promotion des droits humains ;
* La chefferie coutumière ;
* Les confessions religieuses ;
* Les groupements féminins ;
* Les ILS/SCLS.
 |
|
|
|
| Source de financement | * Budget de l’Etat ;
* PTF.
 |

### III.1.2. Engagement N°2 : Impulser le processus de décentralisation au Burkina Faso

|  |
| --- |
| **Date de début et de fin de l’engagement** : novembre 2021- juin 2023  |
| Agence/entité responsable pour la mise en œuvre  | Ministère de l’Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) |
| **Description de l’engagement** |
| Quel est le problème public en réponse auquel l’engagement est pris ? | * Faible harmonisation des rôles et responsabilités entre l’Etat et les autres acteurs de la décentralisation.
* Difficile synchronisation des structures de la décentralisation assurant une coordination et un suivi efficace et cohérent avec les dispositifs de suivi des politiques publiques.
 |
| Quel est l’objectif de l’engagement ? | **Enjeu :** Meilleure gestion du processus de décentralisation au Burkina Faso.**Objectif :** assurer un portage politique de la décentralisation au plus haut sommet de l'Etat (Président du Faso), un pilotage et une coordination efficace par les acteurs concernés.**Résultats escomptés :** * le portage politique de haut niveau est assuré par le Président du Faso ;
* les conditions d’un cadre favorable à une coordination administrative efficace aux niveaux régional et communal sont créées ;
* la réforme du système de suivi-évaluation de la décentralisation pour en faire un véritable outil de prise de décision et de gestion de risques est effective ;
* la communication proactive et multicanal pour une appropriation sociale et politique de la décentralisation est assurée.
 |
| Comment l’engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ? | La mise en œuvre de l’engagement contribuera à :* gérer le processus de décentralisation et l’impulser de manière efficace et efficiente,
* impulser la politique et le pilotage de la décentralisation,
* bâtir et dynamiser régulièrement les cadres d’interactions adéquates entre les acteurs de la décentralisation,
* coordonner de façon inclusive l’action publique au niveau territorial,
* délivrer régulièrement les produits attendus afin d’aider au pilotage du processus de décentralisation.
 |
| Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ? | Cet engagement est pertinent car il permettra:* d’améliorer la participation citoyenne en impliquant davantage les populations à la base aux processus d’élaboration et d’exécution des politiques locales.
* une transparence budgétaire dans la mesure ou les population ont un droit de regard sur la gestion des affaires locales ;
* une redevabilité des élus locaux qui sont tenus de rendre régulièrement compte de leur gestion.
 |
| Informations supplémentaires | * Lien avec l’axe 2 du PNDES II : « Approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l’administration publique » en son objectif stratégique 2.4 « renforcer la décentralisation et la bonne gouvernance locale »,
* Lien avec la Stratégie Décennale de la Décentralisation en son axe stratégique 6 « Pilotage et Coordination du processus de décentralisation » notamment à travers sa composante 6.1 « Portage politique » et sa composante 6.2 « Pilotage de la décentralisation »
 |
| **Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables** | **Date de début :**  | **Date de fin :**  | **Coût de l’activité (en FCFA)** | **Indicateurs** | **Source de vérification** |
| Tenir la conférence nationale de la décentralisation (CONAD) en associant les OSC, les ONG et le secteur privé. Les OSC ont l’occasion de faire des recommandations à l’endroit de l’Etat.  | 2021 | 2023 | 240 000 000 | Disponibilité du rapport | Rapport d’activités |
| Tenir les Conférences régionales de la décentralisation (CORED) en associant les acteurs locaux dont les OSC. | 2021 | 2023 | 39 000 000 | Disponibilité du rapport | Rapport d’activités |
| Organiser des rencontres de concertation en vue de produire des bilans de la mise en œuvre des réformes de la décentralisation en vue de disponibiliser des informations sur le niveau de mise en œuvre des réformes (avec la participation des OSC, des collectivités et des acteurs étatiques).Les OSC peuvent contribuer à donner des avis ou recommandations. | 2021 | 2023 | 21 000 000 | Disponibilité du rapport de suivi des réformes | Rapport d’activités |
| Organiser des rencontres de plaidoyer avec les acteurs de la décentralisation pour l’impulsion de la mise en œuvre des réformes de la décentralisation (avec la participation des OSC) | 2021 | 2023 | 6 000 000 | Nombre de rencontre tenu | Rapport d’activités |
| Former les acteurs des départements ministériels pour une prise en compte de la décentralisation dans leurs politiques sectorielles et stratégies | 2022 | 2022 | 5 000 000 | Nombre d’acteurs formés | Rapport d’activités |
| Élaborer les rapports annuels de suivi-évaluation de la décentralisation (national et régionaux) en vue de divulguer des informations sur la décentralisation au profit de tous les acteurs dont les OSC qui pourront prendre connaissance des données concernant les indicateurs de la décentralisation, les effets, impacts et résultats atteints en vue de faire des recommandations. | 2021 | 2023 | 120 000 000 | Nombre de rapport produit | Rapport d’activités |
| Mettre en œuvre le plan national de communication de soutien de la décentralisation en associant les OSC et le secteur privé pour une meilleure mise en œuvre des actions de développement. | 2022 | 2023 | 10 000 000 | Nombre d’activité de communication menée | Rapport d’activités |
| **Coût de réalisation de l’engagement** | **441 000 000 FCFA** |
| **Coordonnées de contact** |
| Nom de la personne responsable de l’agence de mise en œuvre  | Jean-Baptiste YAMEOGO |
| Titre et département | Secrétaire Permanent de la Conférence Nationale de la Décentralisation (SP-CONAD) |
| E-mail et téléphone | 51-03-86-73/ jb\_51yam@yahoo.fr  |
| Autres acteurs impliqués | Acteurs étatiques impliqués | MINEFID, Collectivités Territoriales, Agence de Développement des Collectivités Territoriales |
|
|
|
|
| Partenaires technique et financier, ONG | GIZ, Coopération Suisse, HELVETAS, PDDC, FICOD VI, DPAC 2, PAPCiDDeL, 3 frontières, Association BEOG-NEERE. |
|
|
|
| Source de financement |  Etat |

### III.1.3. Engagement N°3 : Renforcer la promotion de la citoyenneté

|  |
| --- |
| **Date de début et de fin de l’engagement** : Novembre 2021- juin 2023 |
| Agence/entité responsable pour la mise en œuvre  | Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique |
| **Description de l’engagement** |
| * Quel est le problème public en réponse auquel l’engagement est pris ?
 | * Recrudescence des actes d’incivisme
* Faible participation citoyenne
 |
| Quel est l’objectif de l’engagement ? | **Enjeu :** Renforcer la culture du civisme et l’engagement citoyen**Objectif :** Promouvoir le civisme et une citoyenneté responsable* Réduire les actes d’incivisme ;
* Accroître la participation des citoyens à vie locale et nationale ;

**Résultats escomptés :** * Les actes d’incivisme sont réduits ;
* la participation des citoyens à la vie locale et nationale est accrue.
 |
| Comment l’engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ? | La mise en œuvre de l’engagement contribuera à :* Informer les citoyens sur leurs droits et devoirs ;
* Faire prendre conscience aux citoyens de leurs droits et devoirs
* Respect des lois, des règlements et de l’autorité de l’Etat ;
* Respect des symboles de l’Etat ;
* Forte mobilisation des citoyens autour des actions de développement ;
* Interpellation citoyenne sur la gestion de la cité ;
* Amélioration de la reddition des comptes
 |
| Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ? | Cet engagement est pertinent car il permettra de, * promouvoir la participation citoyenne aux actions de développement économique et social ;
 |
| Informations supplémentaires | * Lien avec le PNDES II dans son axe 1, objectif stratégique 1.1, effet attendu EA1.1.1 : le civisme et le patriotisme des jeunes sont renforcés et les protègent contre le basculement dans la radicalisation et l’extrémisme violent ;
* Lien avec la Politique Sectorielle « Justice et droits humains » à son objectif stratégique 2.3 : promouvoir la citoyenneté responsable et la paix ;
 |
| **Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables** | **Date de début :**  | **Date de fin :**  | **Coût de l’activité (en FCFA)** | **Indicateurs** | **Source de vérification** |
| Organiser annuellement la semaine nationale de la citoyenneté (SENAC) | 2021 | 2022 | 96 000 000 | Nombre de personnes sensibilisées | Rapport d’activités |
| Organiser un atelier de validation plan d’action national 2022-2024 de promotion du civisme et de la participation citoyenne | 2022 | 2022 | 9 000 000 | Disponibilité du plan d’action ; | Rapport d’activités |
| Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d’action national 2022-2024 de promotion du civisme et de la participation citoyenne au Burkina Faso | 2022 | 2023 | 10 000 000 | Disponibilité du rapport de suivi de la mise en œuvre du plan d’action | Rapport d’activités |
| Mettre à jour la base de données sur le civisme et la participation citoyenne | 2022 | 2023 | 14 000 000 | Disponibilité des données sur le civisme et la participation citoyenne | La base de données |
| Attribuer le prix du meilleur engagement citoyen | 2021 | 2022 | 8 000 000 | Identification des Lauréats | Les procès-verbaux du comité de désignation |
| Organiser deux ateliers de présentation de l'étude de base sur le civisme et la participation citoyenne  | 2022 | 2022 | 12 000 000  | Nombre de rencontres de présentation organisées | Rapport d’activités |
| Former 40 délégués d'établissements sur le civisme | 2022 | 2022 | 3 500 000 | Nombre de délégués formés | Rapport d’activités |
| Organiser 10 conférences en milieu scolaire sur le civisme | 2022 | 2022 |  3 500 000 | Nombre de conférences organisées | Rapport d’activités  |
| **Coût de réalisation de l’engagement** | **156 000 000** |
| **Coordonnées de contact** |
| Nom de la personne responsable de l’agence de mise en œuvre  | Mme Hadjaratou ZONGO/SAWADOGO |
| Titre et département | Directrice générale de la promotion du civisme  |
| E-mail et téléphone | Email : nourfane2011@gmail.comTéléphone : 73 06 20 14 |
| Autres acteurs impliqués | Acteurs étatiques impliqués | MENAPLN ; MATD ; MJPEE ; MSECU ; MTMU ; MEEVCC ; MFPTPS |
|
|
|
|
| ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail | Les OSC intervenant dans la promotion du civisme |
|
|
|
| Source de financement | * Budget de l’Etat ;
* PTF.
 |

## III.2. Transparence

### III.2.1. Engagement N°4 : Améliorer la participation citoyenne dans le processus budgétaire

|  |
| --- |
| **Date de début et de fin de l’engagement** : janvier 2022 à juin 2023 |
| Agence/entité responsable pour la mise en œuvre | Ministère de l’économie, des finances et dudéveloppement (MINEFID) |
| **Description de l’engagement** |
| Quel est le problème public en réponse auquel l’engagement est pris ? | Aucune opportunité formelle n'est offerte au public pour participer au processus budgétaire suivant :* le rapport des OSC œuvrant dans les domaines de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption
* la dégradation des notes de 2017 et de 2019 attribué par IBP.
 |
| Quel est l’objectif de l’engagement ? | **Enjeu :*** l’efficacité car les avis et propositions des citoyens peuvent aider à déterminer des politiques publiques efficaces,
* l’impossibilité pour les gouvernants à appréhender toutes les situations dans toutes les régions.

**Objectifs :** Accompagner les citoyens à faire valoir leurs points de vue à travers :* le processus budgétaire,
* le choix des gouvernants
* les prises de décisions qui les concernent

**Résultats escomptés :*** les citoyens participent au processus budgétaire ;
* les aspirations des populations sont prises en compte dans le budget de l’État ;
* le contrôle citoyen sur l’exécution du budget est exercé.
 |
| Comment l’engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ? | La mise en œuvre de l’engagement contribuera à :* mieux comprendre les procédures administratives (élaboration et exécution des budgets)
* lutter contre la corruption dans le domaine des finances publiques
 |
| Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ? | Cet engagement est pertinent car il permettra:* l’implication des citoyens,
* la lutte contre la corruption
 |
| Informations supplémentaires | Cet engagement est :* un des critères d’évaluation du système de gestion des finances publiques pour les instruments internationaux tels que l’IBP, le PEFA et le CPIA.
* une priorité dans le référentiel national de développement (PNDES II) en son Axe 2 (Approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l’administration publique)
* OS 2.3 : Promouvoir la bonne gouvernance économique, financière et les coopérations régionale et internationale, et la politique sectorielle de l’économie et des finances.
* en lien avec le point 4 de l’ODD 16 relatif à la mise en place d’institutions efficaces, responsables et ouvertes.
 |
| **Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables** | **Date de début :** | **Date de fin :** | **Coût de l’activité (en FCFA)** | **Indicateurs** | **Source de vérification** |
| **Organiser des sorties des Comités anti-corruption (CAC** **de la DGB)** **sur la communication sur les méfaits de la corruption selon la loi portant prévention et répression de la corruption au Burkina** (institués dans plusieurs directions générales du MINEFID, ces comités sont des organes de veille qui entretiennent dans leur organisation et fonctionnement une relation avec les OSC (Syndicat, RENLAC)) | janvier 2022 | Juin 2023 | 5 000 000 | Nombre rencontres | * L’acte de création de du comité,
* les rapports d’activités,
 |
| **Animer une plateforme numérique de soutien à la participation citoyenne.**Il s’agira de rendre fonctionnelles les plateformes numériques pour faciliter l’interaction entre les acteurs de l’exécution du budget et les citoyens. Cette activité peut se concrétiser à travers d’une part, l’activation du « forum » sur le site web et la page Facebook de la DGB et d’autre part, la création des sondages en ligne sur l’exécution budgétaire. | janvier 2022 | Juin 2023 | 8 000 000 | Nombres de préoccupations répondues | * Les liens de connexion,
* les rapports électroniques fournis par lesdites plateformes.
 |
| **Renforcer les capacités des****organisations de la société civile sur les****finances publiques**.  | janvier 2022 | Juin 2023 | 10 000 000 | Nombre (des OSC participantes) de participants | Rapport de formation et des rencontres |
| **Organiser des échanges sur les grandes orientations du Budget de l’Etat de l’année n+1 avec la société civile, le secteur privé et les collectivités.** | janvier 2022 | Juin 2023 | 50 000 000 | Nombre (des OSC participantes) de participants | * Les lettres d’invitation,
* les rapports des rencontres
 |
| **Coût de réalisation de l’engagement** | **73 000 000FCFA** |
| **Coordonnées de contact** |
| Nom de la personne responsable de l’agence de mise en œuvre | **SOULAMA Vieux Abdoul Rachid** |
| Titre et département | Directeur général du budget |
| E-mail et téléphone | soulamav@yahoo.fr Tel : (+226) 70 26 92 81 |
| Autres acteurs impliqués | Acteurs étatiques impliqués |  |
|
|
|
|
| ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail | CIFOEB, CGD, REN-LAC, AMBF, ARBF, BEOG-NEERE |
|
|
|
| Source de financement | Etat, PTF |

## III.3. Efficacité de l’administration publique

### III.3.1. Engagement N° 5 : Opérationnaliser le dispositif d’enregistrement et de traitement des plaintes et suggestions dans trois (03) ministères

|  |
| --- |
| **Date de durée et de fin de l’engagement :** Novembre 2021- Juin 2023  |
| Agence/entité responsable pour la mise en œuvre  | Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale (MFPTPS) |
| **Description de engagement** |
| Quel est le problème public en réponse auquel l’engagement est pris? | * Faible participation du citoyen à l’amélioration du service public ;
* Faible prise en compte du feed-back des citoyens dans la délivrance du service public ;
* Lenteur dans la délivrance de certains services dans l’administration ;
* Faible efficacité de l’administration publique.
 |
| Quel est l’objectif de l’engagement ? | **Enjeu** : participation des citoyens à l'amélioration de la qualité du service public, à l’amélioration de la transparence et de la redevabilité de l’administration publique, à la prise en compte des préoccupations des usagers/clients de l’administration. **Objectif global** : améliorer la qualité de prestation du service public à travers le renforcement de la redevabilité par la prise en compte des préoccupations des citoyens**Résultat escompté** :- Le dispositif d’enregistrement et de traitement des plaintes est fonctionnel dans trois (03) ministères pilotes ;- Le système de redevabilité est renforcé dans trois (03) ministères pilotes ;- La délivrance des services dans les trois (03) ministères pilotes est améliorée grâce au feed-back des usagers/clients.  |
| Comment cet engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ? | Cet engagement permettra : * De rendre fonctionnels les services d’accueil de trois (03) départements ministériels en vue de recevoir, d’orienter et de donner des informations aux citoyens et aux usagers/clients ;
* De répondre aux préoccupations des usagers et de prendre en compte leurs suggestions pour un meilleur fonctionnement des services publics ;
* D’améliorer la qualité du service public à travers les suggestions des usagers qui permettront d’initier des réformes innovantes.
 |
| Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ? | Cet engagement est pertinent car :* Il crée un espace qui permet aux citoyens ou aux usagers/clients de s’informer de l’action publique et d’interagir avec l’administration ;
* Il offre l’opportunité aux citoyens de donner leurs avis sur le fonctionnement des services publics et sur la qualité des prestations ;
* Il permet le traitement des plaintes des usagers dans des délais réduits et permet également à l’administration de rendre compte de sa gestion aux citoyens ;
* Il améliore l’efficacité de l’administration publique à travers des réformes initiées en vue de corriger certains dysfonctionnements.
 |
| Informations supplémentaires | * Lien avec l’Axe 2 du Plan national de développement économique et social (PNDES) 2 intitulé *« approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l’administration publique »*
* Lien avec l’axe 2 de la Stratégie nationale de modernisation de l’administration publique qui vise la « *promotion d’une administration électronique »*
* Lien avec la Stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance dont l’axe 3 porte sur le « *Renforcement de la participation et de l’équité »* et l’axe 4 sur la « *Lutte contre la corruption et promotion de la performance »*
* Lien avec l’Objectif de développement durable (ODD) 16 : « *Promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l’accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes* »
* En plus de la plateforme en ligne ([www.plaintes.gov.bf](http://www.plaintes.gov.bf)) il est prévu un dépôt physique des plaintes au niveau des services d’accueil pour les usagers/clients qui ne disposent pas de connexion internet
* Les citoyens peuvent également appeler par téléphone pour l’enregistrement de leur plaintes ou suggestions au niveau des services d’accueil.
 |
| **Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables** | **Date de début :** | **Date de fin :** | **Coût de l’activité (en FCFA)** | **Indicateurs** | **Source de vérification** |
| **Organiser des concertations avec les ministères identifiés.** Les ministères sont identifiés en concertation avec les acteurs de la société civile. Un accent est mis notamment sur les ministères qui interagissent beaucoup avec les usagers/clients. | Janvier 2022 | 30 mars 2022 | 2 000 000 | Nombre de concertations | Rapport des concertations |
| **Acquérir du matériel de bureau et du matériel informatique**  | Janvier 2022 | Juin 2022 | 27 000 000 | Nombre de services d’accueil équipés  | PV de réception |
| **Mettre à niveau la plateforme pour prendre en compte de nouvelles fonctionnalités du dispositif.** Cette activité implique la participation des acteurs de la société civile et d’autres acteurs afin de prendre en compte les préoccupations et suggestions des citoyens.  | Janvier 2022 | Mars 2022 | 5 000 000 | plateforme actualisée disponible | Site web de la plateforme |
| **Assurer la formation des acteurs en charge de la gestion des plaintes des usagers.** | Avril 2022 | Juin 2022 | 25 000 000 | Nombre d’acteurs formés | Rapport de formation |
| **Élaborer un guide de traitement des plaintes** | Avril 2022 | Octobre 2022 | 15 000 000 | Disponibilité du guide | Le guide |
| **Initier des actions de communication et d’information (spots radio-télé, production de brochures, flyers, émissions radio-télé, pages dédiées sur les réseaux sociaux, insertion dans les journaux).**Une large communication sur le dispositif permet de faciliter l’accès à la plateforme en ligne et son appropriation par les citoyens. | Octobre 2022 | décembre 2022 | 20 000 000 | Nombre de personnes touchées par les actions de communication d’information  | Rapport des actions de communication et d’information |
| **Organiser une campagne de communication, d’information et de sensibilisation dans les 13 régions du Burkina Faso sur le dispositif.** La campagne cible les organisations de la société civile, les médias, les collectivités territoriales, les organisations de jeunes et de femmes, etc. | Décembre 2022 | Janvier 2023 | 30 000 000 | Nombre de personnes touchées par la campagne | Rapport de la campagne |
| **Coût de réalisation de l’engagement** | **124 000 000** |
| **Coordonnées de contact** |
| Nom de la personne responsable de l’agence de mise en œuvre  | **Etienne Rimlawend KABORE** |
| Titre et département | Secrétaire permanent de la modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance |
| E-mail et téléphone | etiennekabore.spmabg@gmail.comTél : (+226) 70 43 33 53/ 55 87 27 10 |
| Autres acteurs impliqués | Acteurs étatiques impliqués | 3 départements ministériels concernésMSMENAPLN |
| ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail | PNUD, Banque mondiale, Organisations de la société civile |
| Source de financement | Budget de l’EtatPartenaires techniques et financiers |

### III.3.2. Engagement N°6 : Améliorer la qualité des prestations offertes par l’administration aux usagers/clients

|  |
| --- |
| **Date de début et de fin de l’engagement** : Novembre 2021- Juin 2023 |
| Agence/entité responsable pour la mise en œuvre  | Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale |
| **Description de l’engagement** |
| Quel est le problème public en réponse auquel l’engagement est pris ? | La faible satisfaction des usagers/clients des prestations offertes par l’administration publique |
| Quel est l’objectif de l’engagement ? | * **Enjeu :** accroitre la satisfaction des usagers /clients de l’administration en permettant à travers une plateforme l’accès aux services et prestations offertes.
* **Objectifs :** promouvoir les services en ligne à travers la mise à disposition des usagers /clients de l’administration des informations sur les services en ligne (les procédures, les documents à fournir, les délais de délivrance, etc.)
* **Résultat escompté :** réduire les délais et coût de traitement de traitement des actes ;
 |
| Comment l’engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ? | La mise en œuvre de l’engagement contribuera à :* réduire les délais de traitement des actes par la simplification et l’automatisation des procédures;
* réduire les coûts liés aux prestations offertes par l’administration publique
* lutter contre la corruption en réduisant le contacte physique entre usager et le personnel de l’administration.
 |
| Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ? | Cet engagement est pertinent car il permettra :* d’accroitre l’innovation des services offerts par l’utilisation des TIC;
* de renforcer la transparence dans l’offre des services publics de l’administration ;
* d’améliorer le niveau de connaissance des usagers/clients de l’administration sur le droit d’accès à l’information ;
* de renforcer la redevabilité de l’administration publique ;
* d’améliorer l’accès aux services publics par les TIC.
* de sonder et d’évaluer le niveau de satisfaction des usagers /clients de l’administration.
 |
| Informations supplémentaires | L’engagement tire son fondement des référentiels suivants :* le Plan national de développement économique et social (PNDES II) qui en son axe 2 vise à « *approfondir les* *réformes institutionnelles et moderniser l’administration publique*» ;
* La Stratégie nationale de la modernisation de l’administration publique (SNMAP) dont l’axe 2 vise la promotion d’une administration électronique;
 |
| **Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables** | **Date de début :**  | **Date de fin :**  | **Coût de l’activité (en FCFA)** | **Indicateurs** | **Source de vérification** |
| Développer un e-service : « la demande d’agrément d’ouverture de bureau ou office privé de placement ou d’entreprise de travail temporaire »  | Novembre 2021 | Déc. 2022 | 14 000 000 | Existence du service en ligne  | Rapport de la dématérialisation |
| Développer un e-service : « la demande d’attestation de travail et d’attestation de chômage »  | Novembre 2021 | Déc. 2022 | 10 000 000 | Existence du service en ligne  | Rapport de la dématérialisation |
| Développer un e-service : « la demande de délivrance du permis de travail des non nationaux » | Novembre 2021 | Juin 2022 | 14 000 000 | Existence du service en ligne  | Rapport de la dématérialisation |
| Développer un e-service : « le suivi évaluation des projets du ministère en charge de la fonction publique » | Novembre 2021 | Juin 2023 | 30 000 000 | Existence du service en ligne  | Rapport de la dématérialisation |
| Vulgariser la plateforme du Guichet virtuel Unique de l’administration Publique (communication -formation) | Janvier 2022 | Juin 2023 | 0 | Nombre de séances de vulgarisation | Page Facebook, statistiques des visites et téléchargement, …. |
| **Coût de réalisation de l’engagement** | **68 000 000** |
| **Coordonnées de contact** |
| Nom de la personne responsable de l’agence de mise en œuvre  | **Aboubacary SAWADOGO** |
| Titre et département | Secrétaire technique du guichet virtuel de l’administration publique (ST-GVAP) |
| E-mail et téléphone | aboubacary.sawadogo@gmail.com (+226) 71 79 04 88 ou 65 37 79 63 |
| Autres acteurs impliqués | Acteurs étatiques impliqués | MCRPSIGMédias publicsMCRPSIGMédias publicsMCRPSIGMédias publics |
|
|
|
|
| ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail | Médias privésAssociations (Open Burkina), Association BEOG-NEERE |
|
|
|
| Source de financement |  -Budget Etat -Budget PMAP |

## III.4. Equité et justice sociale

### III.4.1. Engagement N°7 : Renforcer la confiance entre la population et la justice

|  |
| --- |
| **Date de début et de fin de l’engagement** : Novembre 2021- juin 2023 |
| Agence/entité responsable pour la mise en œuvre  | Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique |
| **Description de l’engagement** |
| Quel est le problème public en réponse auquel l’engagement est pris ? | Déficit de confiance entre la population et la justice |
| Quel est l’objectif de l’engagement ? | **Enjeu :** Faire de la justice, un instrument de bonne gouvernance et de consolidation de la cohésion sociale.**Objectif :** Renforcer la crédibilité de la justice en vue d’améliorer la perception des populations vis-à-vis de la justice**Résultats escomptés :** * Les populations ont une meilleure connaissance du fonctionnement de la justice et des procédures judiciaires ; ;
* La saisine des juridictions par les populations est améliorée ;
* Les délais de traitement des affaires sont réduits à travers l’organisation des audiences foraines et criminelles ;
* Les populations assistent aux audiences foraines.
 |
| Comment l’engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ? | La mise en œuvre de l’engagement contribuera à :* faire connaître le fonctionnement de l’institution judiciaire et ses procédures à travers la sensibilisation ;
* rapprocher davantage la justice du justiciable ;
* améliorer la célérité du traitement des affaires.
 |
| Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ? | Cet engagement est pertinent car il permettra :* d’améliorer l’accès au service public de la justice en levant les barrières psychologiques et géographiques ;
* de promouvoir la bonne gouvernance à travers la sensibilisation sur la corruption ;
* de promouvoir l’équité et la justice sociale à travers le traitement efficace des affaires ;
* de promouvoir la transparence et l’accès à l’information à travers la tenue des audiences foraines et la vulgarisation de l’information sur la justice.
 |
| Informations supplémentaires | * Lien avec le PNDES II dans son axe 2, objectif stratégique 2.1, effet attendu EA2.1.1 : la démocratie et la justice sont renforcées ;
* Lien avec la Politique Sectorielle « Justice et droits humains » à son objectif stratégique 1.2 : Renforcer la crédibilité de la justice ;
* Lien avec le Pacte national pour le renouveau de la Justice Chapitre 2, Section 5 ;
* Lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD16)
 |
| **Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables** | **Date de début :**  | **Date de fin :**  | **Coût de l’activité (en FCFA)** | **Indicateurs** | **Source de vérification** |
| Organiser 02 sessions de sensibilisation sur l'importance de la saisine des juridictions et les procédures applicables au profit des OSC | 2022 | 2023 | 5 000 000 | Nombre de membres d’OSC touchés | Rapport d’activités |
| Organiser 02 émissions télé et radio sur la Justice à l’endroit des populations | 2022 | 2023 | 8 000 000 | Nombre d’émissions diffusées | Rapport d’activités |
| Organiser 20 audiences foraines (hors des sièges des juridictions) | 2021 | 2023 | 30 000 000 | Nombre d’audiences tenues | Rapport d’activités |
| Organiser 10 audiences criminelles dans le ressort territorial des trois cours d’appel  | 2021 | 2023 | 250 000 000 | Nombre d’audiences tenues | Rapport d’activités |
| Organiser deux (02) sessions de sensibilisation des acteurs judiciaires et pénitentiaires sur la lutte contre la corruption | 2022 | 2023 | 40 000 000 | Nombre d’acteurs sensibilisés | Rapport d’activités |
| **Coût de réalisation de l’engagement** | **333 000 000** |
| **Coordonnées de contact** |
| Nom de la personne responsable de l’agence de mise en œuvre  | Mme Katia TAPSOBA/KOMPAORE |
| Titre et département | Directrice Générale de la Justice civile, commerciale, administrative et sociale |
| E-mail et téléphone | Email : kat2komp@yahoo.frTéléphone :70 83 71 80  |
| Autres acteurs impliqués | Acteurs étatiques impliqués | SP-CSMLes Juridictions |
|
|
|
|
| ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail | OSC intervenant dans le domaine de la justice et des droits humains |
|
|
|
| Source de financement | * Budget de l’Etat ;
* PTF.
 |

### III.4.3. Engagement N°8 : renforcer la participation des femmes aux instances de prise de décision (exécutif, législatif et municipales) et accroitre leur autonomisation socioéconomique.

|  |
| --- |
| **Date de début et de fin de l’engagement** : 2021-2023 |
| Agence/entité responsable pour la mise en œuvre  | Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l’Action Humanitaire |
| **Description de l’engagement** |
| Quel est le problème public en réponse auquel l’engagement est pris ? | * Faible représentativité des femmes dans les sphères de décision;
* Insuffisance dans l’accompagnement pour l’autonomisation économique des femmes ;
* Insuffisance de formation (leadership, AGR…) pour les femmes ;
* faible implication des citoyens et des citoyennes dans la mise en œuvre des politiques publiques ;
* influence des pesanteurs socioculturelles dans la promotion du genre.
 |
| Quel est l’objectif de l’engagement ? | **Enjeu :** **Réduire les inégalités entre les sexes pour plus de justice sociale et un développement participatif, juste et équitable** **Objectifs :** * promouvoir le développement participatif et inclusif des citoyens/citoyennes ;
* susciter la participation des femmes aux sphères de décision ;
* accroitre l’autonomisation socioéconomique des femmes;
* améliorer les capacités du public à s’informer sur les décisions publiques.

**Résultats escomptés :** * le nombre de femmes élues/promues dans les sphères de décision est accru ;
* Les initiatives spécifiques favorables au développement de l’entrepreneuriat féminin sont mise en œuvre ;
* les citoyens et des citoyennes participent dans la mise en œuvre des politiques publiques.
 |
| Comment l’engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ? | **La mise en œuvre de l’engagement contribuera à :*** accroitre la représentativité de femmes dans les sphères de prise de décision ;
* réduire les inégalités de genre ;
* promouvoir l’entrepreneuriat féminin ;
* renforcer l’accès des femmes aux financements et aux emplois décents et durables ;
* impliquer les citoyens et les citoyennes dans la mise en œuvre des politiques publiques.
 |
| Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ? | Cet engagement est pertinent car il permettra de réduire les inégalités liées au genre à travers ; * l’amélioration de la participation des femmes dans les sphères de décision ;
* l’accroissement de l’autonomisation économique des femmes ;
* l’implication des citoyens et citoyennes dans la mise en œuvre des politiques publiques.
 |
| Informations supplémentaires | * **Lien avec le PNDES II** : L’engagement est en adéquation avec **l’axe 3 :** « consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale » qui vise à concrétiser six résultats majeurs, dont le résultat V : les inégalités liées au sexe et au genre sont réduites à tous les niveaux.
* L’objectif stratégique (OS) 3.5 de cet axe est « promouvoir l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes et des filles ».
* L’effet attendu 3.5.1 est « l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes et des filles sont renforcées ».
* L’effet attendu 3.5.2 est « Les inégalités liées au genre sont réduites ».
* **Lien avec la stratégie nationale genre (SNG) :** cet engagement est en lien avec :
* **l’axe 4** « participation, représentation et influence politique égale » dont les objectifs sont de (i) développer le mouvement féminin et le leadership des femmes à tous les niveaux en incluant les jeunes filles, (ii) promouvoir la participation des femmes et des filles aux sphères de décisions et aux instances électives et nominatives, (iii) renforcer l’accès des femmes et des filles aux postes nominatifs dans l’administration ;
* **l’axe 3 :** « autonomisation économique des femmes et des jeunes filles » dont l’objectif stratégique 3.1 vise à : améliorer l’accès des femmes et des jeunes filles à la terre et aux technologies de production, de transformation et de conservation ainsi qu’aux financements ; et l’objectif stratégique 3.2 vise à Promouvoir l’entrepreneuriat féminin.
 |
| **Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables** | **Date de début :**  | **Date de fin :**  | **Coût de l’activité (en FCFA)** | **Indicateurs** | **Source de vérification** |
| Appuyer la formulation et le démarrage d’activités économiques de 150 femmes par des remises de kits d’installation dans quatre (4) régions (Nord, Sahel, Boucle du Mouhoun et centre) | Novembre 2021 | Décembre2021 | 19 250 000 | Nombre d’activités économiques formulées et appuyées | Rapport d’activités du SP/CONAPGenre Rapports d’activités du ministère |
| Renforcer les compétences de 50 femmes candidates aux élections municipales de 2022 en leadership et communication (pour améliorer les capacités des citoyennes à influencer les décisions ou politiques publiques) | janvier 2022 | Mars 2022 | 6 000 000 | Nombre de femmes formées | Rapport d’activités SP/CONAPGenre Rapports d’activités du ministère |
| Organiser un forum sur la participation politique des femmes (qui va réunir les OSC, le politique, les citoyens et citoyennes pour réfléchir sur la problématique et proposer des actions concrètes) | octobre2021 | décembre 2021 | 5 000 000 | Nombre de forum | Rapport d’activités du SP/CONAPGenreRapports d’activités du ministère |
| Doter 400 femmes en technologies de production, de transformation et de conservation selon leurs domaines d’activités | janvier 2022  | décembre 2023 | 100 000 000 | Nombre de femmes bénéficiaires | Rapport d’activités de la DGFGRapports d’activités du ministère |
| Former 400 femmes entrepreneures sur la démarche et les normes de qualité de leurs produits | janvier 2022  | décembre 2023 | 30 000 000 | Nombre de femmes formées | Rapport d’activités de la DGFGRapports d’activités du ministère |
| Accompagner 500 clientes du FAARF vers les institutions financières (dans l’optique d’améliorer la qualité de l’information divulguée au public) | janvier 2022  | décembre 2023 | 8 000 000  | Nombre de clientes du FAARF accompagnées | Rapport d’activités du FAARF Rapports d’activités du ministère  |
| Former 9 750 femmes bénéficiaires de crédits FAARF en gestion d'entreprise  | janvier 2022  | décembre 2023 | 230 000 000  | Nombre de femmes formées | Rapport d’activités du FAARF Rapports d’activités du ministère  |
| **Coût de réalisation de l’engagement** | **398 250 000 FCFA** |
| **Coordonnées de contact** |
| Nom de la personne responsable de l’agence de mise en œuvre  | Madame SAWADOGO/KABORE Assétou |
| Titre et département | **Secrétaire permanente du Conseil national pour la Promotion du Genre (SP/CONAPGenre)** |
| E-mail et téléphone | E-mail : asskabor@yahoo.fr Tel : 70 62 56 20 |
| Autres acteurs impliqués | Acteurs étatiques impliqués | MINEFIDMATDPrimature |
|
|
|
|
| ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail | PNUD ; Cadre de Concertation des Organisations et acteurs intervenant sur le Genre et la Participation Citoyenne des Femmes ; |
|
|
|
| Source de financement | * Budget de l’Etat ;
* PTF.
 |

## III.5. Accès à l’information

### III.5.1. Engagement N°9 : Renforcer la communication sur le gouvernement ouvert au Burkina Faso

|  |
| --- |
| **Date de début et de fin de l’engagement** : Janvier 2022- juin 2023 |
| Agence/entité responsable pour la mise en œuvre  | Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale |
| **Description de l’engagement** |
| Quel est le problème public en réponse auquel l’engagement est pris ? | * Faible connaissance des enjeux du gouvernement ouvert par les citoyens, les acteurs étatiques et les collectivités territoriales ;
* Faible appropriation des principes et valeurs du gouvernement ouvert par les populations.
 |
| Quel est l’objectif de l’engagement ? | **Enjeu :** susciter l’adhésion des populations, des acteurs étatiques, des collectivités territoriales et leur appropriation des principes du gouvernement ouvert**Objectifs :** Renforcer les connaissances des populations sur le gouvernement ouvert**Résultats escomptés :** Les populations se sont appropriées les principes du gouvernement ouvert |
| Comment l’engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ? | La mise en œuvre de l’engagement contribuera à :* informer et sensibiliser la population sur les principes et les valeurs du gouvernement ouvert ;
* susciter l’adhésion et la participation des populations à la base aux principes du gouvernement ouvert ;
* inciter à une meilleure implication de la population à la mise en œuvre des actions de développement.
 |
| Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ? | Cet engagement est pertinent car :* Il permet de promouvoir l’accès à l’information à travers la sensibilisation et la publication des données ;
* Il améliore la participation citoyenne des populations au processus du gouvernement ouvert ;
* Il suscite au sein de la population un esprit critique et une culture de redevabilité des acteurs étatiques.
 |
| Informations supplémentaires | * Lien avec l’Axe 2 du Plan national de développement économique et social II (PNDES-II) intitulé « *Approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique* »
* Lien avec la stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance 2018-2027
* Lien avec la Politique sectorielle « Gouvernances administrative et locale » 2018-2027
 |
| **Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables** | **Date de début :**  | **Date de fin :**  | **Coût de l’activité (en FCFA)** | **Indicateurs** | **Source de vérification** |
| **Organiser le lancement du 3ème plan d’actions national 2021-2023 du PGO.** Cette activité est initiée en collaboration avec la société civile et implique certains acteurs comme les médias, les collectivités territoriales (maires, conseillers municipaux), le secteur privé et les élus nationaux (députés) | Février 2022 | Juin 2023 | 2 000 000 | Nombre de participant à l’atelier de lancement  | Rapport de l’atelier de lancement |
| **Organiser une campagne de présentation du PAN 3.** Cette campagne se déroule sur toute l’étendue du territoire en collaboration avec la participation de la société civile. Les forces vives dans chaque région (acteurs des médias, maires, organisations de jeunes, de femmes, société civile au niveau local, conseillers municipaux, le secteur privé et les élus nationaux) seront invitées. Le feed-back de ces acteurs permet d’interpeller l’Etat et améliorer ainsi la redevabilité, la transparence et l’accès à l’information. | Mars 2022 | Juin 2023 | 40 000 000 | Nombre de personnes touchées | Rapport de campagne |
| **Animer régulièrement le site Web et la page Facebook du PGO.**Cette activité permanente vise à communiquer sur les actions du gouvernement ouvert et à créer un cadre d’échange et de dialogue entre le gouvernement et les citoyens. | Janvier 2022 | Juin 2023 | 5 000 000 | Nombre de publications | Site et page Facebook |
| **Éditer et vulgariser le 3ème plan d’actions national 2021-2023 du PGO.**Cette activité permet de vulgariser les engagements du PAN3 et à faciliter l’appropriation des principes et valeurs du gouvernement ouvert au Burkina Faso | Avril 2022 | Juin 2023 | 10 000 000 | Nombre d’exemplaires produits et distribués | Bordereau de livraison |
| **Assurer la couverture médiatique des activités du Partenariat pour un gouvernement ouvert** (assurer la visibilité de l’action du PGO par le Système d’information du gouvernement à travers les communiqués de presse et électroniques tels que l’envoi de mail et la diffusion des actions du PGO à travers des émissions radio et télé) | Janvier 2022 | Juin 2023 | 20 000 000 | Nombre d’activités médiatisées | Rapport d’activités |
| **Organiser les cadres de concertations sur le suivi-évaluation du PGO.**Cette activité permet de renforcer le dispositif de suivi-évaluation avec la prise en compte des préoccupations des acteurs de la société civile. La mise en œuvre des recommandations issues de ces cadres de dialogue va faciliter la mise en œuvre du Plan d’actions et améliorer la collaboration entre l’Etat et la société civile.  | Avril 2022 | Juin 2023 | 10 000 000 | Nombre de cadres organisés | Compte rendu des concertations |
| **Coût de réalisation de l’engagement** | **87 000 000** |
| **Coordonnées de contact** |
| Nom de la personne responsable de l’agence de mise en œuvre  | **Etienne Rimlawend KABORE** |
| Titre et département | Secrétaire permanent de la modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance |
| E-mail et téléphone | etiennekabore.spmabg@gmail.comTél : (+226) 70 43 33 53/ 55 87 27 10 |
| Autres acteurs impliqués | Acteurs étatiques impliqués | Ministères et institutions |
|
|
|
|
| ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail | Association des municipalités du Burkina Faso, Association des régions du Burkina Faso, Sahel Data Bank, Association BEOG-NEERE, Open Burkina, Association des journalistes du Burkina, Centre pour la gouvernance démocratique, Fédération panafricaine des associations et clubs de l’Union africaine, Association jeunesse/UEMOA, Club union africaine du Burkina, Conseil national de la jeunesse, Conseil national des organisations de la société civile, Secrétariat permanent des ONG. |
|
|
|
| Source de financement | Budget de l’EtatPartenaires techniques et financiers |

# CONLUSION

Le projet de Plan d’actions national 2021-2023 compte neuf (09) projets d’engagements ambitieux et transformateurs dont la mise en œuvre permettra de renforcer la participation citoyenne, la redevabilité, l’efficacité de l’administration publique, l’accès à l’information et la lutte contre la corruption.

Le processus de Co-création du plan d’actions national a suivi une démarche inclusive et participative avec l’implication de toutes les parties prenantes dont les organisations de la société civile. A travers cet exercice, le pays réaffirme sa volonté de promouvoir les données ouvertes, d’engager les citoyens et les acteurs non étatiques dans l’exercice du contrôle citoyen afin d’aboutir à une plus grande transparence et une redevabilité.

L’implémentation réussie du PAN 2021-2023 du PGO requiert la participation citoyenne à travers une forte implication des organisations de la société civile dans la mise en œuvre des activités des engagements et un dispositif efficace de suivi et d’évaluation.